

# cmv

courrier  
du médecin  
vaudois

REVUE  
DE LA SOCIÉTÉ  
VAUDOISE  
DE MÉDECINE  
NOVEMBRE 2016

#7

Phénomène  
de société

## Le médecin, entre patient et juge

INFO SVM

La SVM informe  
ses membres

16<sup>e</sup> JOURNÉE  
DE LA SVM

Reflets  
en images

**svm**  Société Vaudoise  
de Médecine  
[www.svmed.ch](http://www.svmed.ch)



# La nouvelle Classe E Break. Découvrez un nouvel univers l'esprit libre!

Mercedes-Benz  
The best or nothing.



**70 ans**  
**GL**  
**GROUPE-LEUBA**  
**1946 - 2016**

**INTER-AUTO SA**  
AIGLE - 024 468 04 54

**GARAGE DE LA RIVIERA SA**  
LA TOUR-DE-PEILZ - 021 977 05 05

**GARAGE DE L'ÉTOILE SA**  
RENENS - 021 633 02 02

**MON REPOS AUTOMOBILE SA**  
LAUSANNE - 021 310 03 93

**AUTO-RIVES SA**  
MORGES - 021 804 53 00

**GARAGE DE LA PLAINE**  
YVERDON-LES-BAINS - 024 423 04 64  
**ÉTOILE AUTOMOBILE SA**  
CORTAILLOD - 032 729 02 90

**L'ÉTOILE JURASSIENNE SA**  
DELÉMONT - 032 423 06 70

**VENEZ L'ESSAYER !**  
[www.essai-mercedes.ch](http://www.essai-mercedes.ch)

[WWW.GROUPE-LEUBA.CH](http://WWW.GROUPE-LEUBA.CH)  
[facebook.com/groupe-leuba](https://facebook.com/groupe-leuba)



## sommaire

### 4 DOSSIER

- 4 Thérapie familiale
- 7 La place des pères
- 9 Regard de l'avocat
- 10 Sondage
- 12 Un médecin évoque ses doutes
- 15 Ce qu'en pense un chroniqueur judiciaire

### 16 INFO SVM

- 16 Reflets en images de la SVM
- 19 Conférence des présidents et assemblée du GMH
- 20 Les premiers pas du Réseau d'oncologie vaudois

### 21 CICÉRON ET HIPPOCRATE

### 22 RENDEZ-VOUS

- 22 Formation continue et médecine d'urgence, prochaines dates

### 24 PORTRAIT

Passionné de musique, le psychiatre Olivier Spinnler est un féru de technologie hi-fi. Une quête de perfection au service de l'émotion qui témoigne aussi de l'attention portée à la qualité de l'écoute, dans tous les domaines...

### 26 ACTU

- 26 Journée libérale

## Impressum

**Société Vaudoise de Médecine**  
Chemin de Mornex 38 - 1002 Lausanne  
Tél. 021 651 05 05 - Fax 021 651 05 00  
info@svmed.ch - www.svmed.ch

**Directeur de la publication**  
Pierre-André Repond (PAR), secrétaire général

**Cheffe d'édition**  
Michèle Cassani (MCA), responsable communication

**Collaboratrice externe**  
Adeline Vanoverbeke

**Comité de rédaction du CMV**  
Dr Louis-Alphonse Crespo  
Dr Philippe Eggmann (PEG)  
Dr Henri-Kim de Heller  
Dr Jean-Pierre Randin  
Dr Patrick-Olivier Rosselet  
Dr Patrick Ruchat  
Dr Adrien Tempia

**Conception et mise en page**  
Inédit Publications SA, Maeva Kühnel

**Régie des annonces**  
Inédit Publications SA, Tél. 021 695 95 95  
www.inedit.ch

**Photographies**  
Vanina Moreillon, Pierre Vogel, Fotolia, DR  
Le comité de la SVM rappelle que la présence d'un encart publicitaire dans le CMV n'engage pas la SVM.

## Conséquences insoupçonnées

# La justice: un problème de santé publique ?

C'est un fait divers tragique qui a été à l'origine de ce numéro du CMV: le suicide d'un père, entraînant avec lui ses deux enfants dans la mort, suite à une décision de justice. Il paraît que ce n'est pas un cas isolé. Souvent, des décisions de justice peuvent provoquer de la souffrance, de la dépression, avec toutes les conséquences sociales que l'on peut imaginer. De la longue carrière du soussigné au comité de rédaction du CMV, ce numéro aura été le plus difficile à réaliser: il est né au forceps, mais le sujet semble intéresser les médecins, puisque 482 d'entre vous ont répondu à notre petit questionnaire. On a l'impression de se heurter à un tabou: les hommes de loi se protègent et ils savent bien se défendre.

Il faut sans doute déplorer la judiciarisation de la société, qui ne fait que jeter de l'huile sur le feu des conflits, encouragée par certains.

Quant aux juges, il est significatif qu'aucun de ceux avec lesquels nous avons pris contact n'ait accepté de contribuer à ce numéro. On aurait voulu savoir ce qui se passe dans leur tête lorsqu'ils rendent un jugement, s'ils en mesurent les conséquences, notamment psychologiques, sur la personne qui le reçoit. On en conclut que leur conception est: «J'applique la loi et le reste ne m'intéresse pas.» Qu'ils se manifestent si je me trompe! ■

“ On a l'impression de se heurter à un tabou... ”



Dr PATRICK-OLIVIER ROSSELET  
MEMBRE DU COMITÉ DE RÉDACTION DU CMV

*Par*

## LA SVM SOUTIENT 24 HEURES

Même si un accord vient d'être trouvé entre les journalistes de 24 heures et de la Tribune de Genève et Tamedia, le prix en est élevé et la question de l'avenir de la presse régionale reste plus que jamais posée. S'il n'est pas aisé d'en désigner les causes et encore moins d'y apporter des réponses, on ne peut que s'alarmer des effets que ces nouveaux licenciements auront sur la qualité de l'information et son indépendance et, par conséquent, sur le fonctionnement de notre démocratie. Bien entendu, une presse indépendante et de qualité n'est ni complaisante ni partisane, donc ne fait pas toujours plaisir, mais elle saura tenir compte des bons arguments.

La presse médicale également, à des degrés divers, se heurte à l'érosion de ses sources de financement traditionnelles et doit se réinventer. Là aussi les mêmes causes pourraient avoir les mêmes effets sur la qualité et l'indépendance de la médecine, de la formation, de la recherche et de la démocratie médicale.

On ne peut donc qu'être solidaires avec la démarche des journalistes des rédactions de 24 heures et de la Tribune de Genève et s'interroger avec eux sur l'avenir.

PEG et PAR



Retrouvez le CMV sur votre iPad



Thérapie familiale

## **La clé de voûte** de toute prise en charge liée à une décision judiciaire

Accueillir une famille – ou un de ses membres – qui fait l'objet de mesures judiciaires est toujours corsé pour un intervenant, qu'il soit psychiatre, infirmier, assistant social, du SPJ, a fortiori s'il s'agit d'un avocat.

Dans un premier temps, il est toujours pris à parti et sa prudence doit l'amener à vérifier les éléments qui lui sont rapportés. Le clivage est quasiment une règle dans ces situations. Aussi, il est de sa responsabilité d'élargir son angle de vue en contactant tous les autres intervenants, avec l'autorisation explicite, de préférence signée, de la famille. Prétendre mener une intervention pertinente seul est du domaine de la toute-puissance infantile. Aucun thérapeute, aussi compétent soit-il, n'y parvient. Le travail en réseau est la pierre angulaire de la prise en charge de la famille, que l'on ait affaire à un membre ou au système familial tout entier. La CIMI (consultation interdisciplinaire de la maltraitance intrafamiliale, dirigée par les Drs Salem et Frenck) était intervenue en pionnière dès 2003 et a développé une expertise en la matière. Le flambeau a été transmis récemment aux Boréales<sup>1</sup>, qui sont rattachées au DP-CHUV.

#### SAVOIR JUGER DE LA SITUATION

Les situations les plus dramatiques sont bien sûr celles qui comportent des injustices confirmées. Le médecin de premier recours et le psychiatre sont souvent sollicités par les victimes et se doivent de mener un travail d'exploration afin de nuancer autant que faire se peut le parti vers lequel ils sont obligatoirement tirés. Si une injustice est confirmée et sa confirmation étayée, l'absolue détermination de l'intervenant est indispensable pour inverser la direction dans laquelle la machine judiciaire est lancée, sous peine de voir un lien familial écorché parfois irrémédiablement. La justice auteur d'une «parentectomie» ressent sans doute la même amertume que lors d'une condamnation à mort, car nul n'imagine être coupé de ses parents par une décision de «justice». Il en va aussi des loyautés familiales.

Ces parents irrémédiablement blessés font part à leur médecin ou psychothérapeute de leurs idées suicidaires, ou plus rarement – si la dépression n'a pas pris le dessus – d'une envie de meurtre. A un autre niveau, Médée avait usé du meurtre de ses propres enfants comme outil suprême pour atteindre leur père. Les pys en ont fait un syndrome<sup>2</sup>. Il faut souligner qu'aujourd'hui, les stratagèmes de torture de l'ex-conjoint sont devenus unisexes et tant les hommes que les femmes y ont recours.

“ Le travail en réseau est la pierre angulaire de la prise en charge de la famille, que l'on ait affaire à un membre ou au système familial tout entier. ”

#### SOUTIEN DU TRAVAIL THÉRAPEUTIQUE

La rupture d'un lien de filiation – qu'elle soit accidentelle ou non – représente une perte d'appartenance qui peut être fatale, si les autres liens ne sont pas d'une solidité à cette épreuve: un réseau social, une corporation, des collègues, un soignant ou parfois simplement un hobby ou un sport. Le travail thérapeutique consiste à soutenir et aider à accepter d'exister indépendamment de ce lien, et à en faire le deuil. La phrase reflète mal la difficulté de la tâche.

On ne peut que déplorer l'attitude de quelques avocats qui tendent à verser de l'huile sur le feu. Me Reiser mène de son côté un combat inverse et tente de raccommode – en amont – les liens déchirés entre des parents blessés et désespérés au sein du Centre de médiation Ichoba à Genève, en évitant que les frais de justice ne deviennent une matière supplémentaire de rancœur et un fardeau additionnel. ■

1 Centre de consultation – Les Boréales – Avenue de Recordon 40 – 1004 Lausanne – T. 021 314 6633 - F. 021 314 9113

2 [www.revmed.ch/rms/2010/RMS-236/Le-syndrome-de-Medee-parcours-sadique-de-la-perse-d-amour](http://www.revmed.ch/rms/2010/RMS-236/Le-syndrome-de-Medee-parcours-sadique-de-la-perse-d-amour)

Dr AURELIO D'ALBA MASTROPAOLO  
PRÉSIDENT DU GROUPEMENT DES PSYCHIATRES  
ET PSYCHOTHÉRAPEUTES VAUDOIS



Donnez une nouvelle

# DIMENSION

À VOS EXTÉRIEURS



Visitez notre

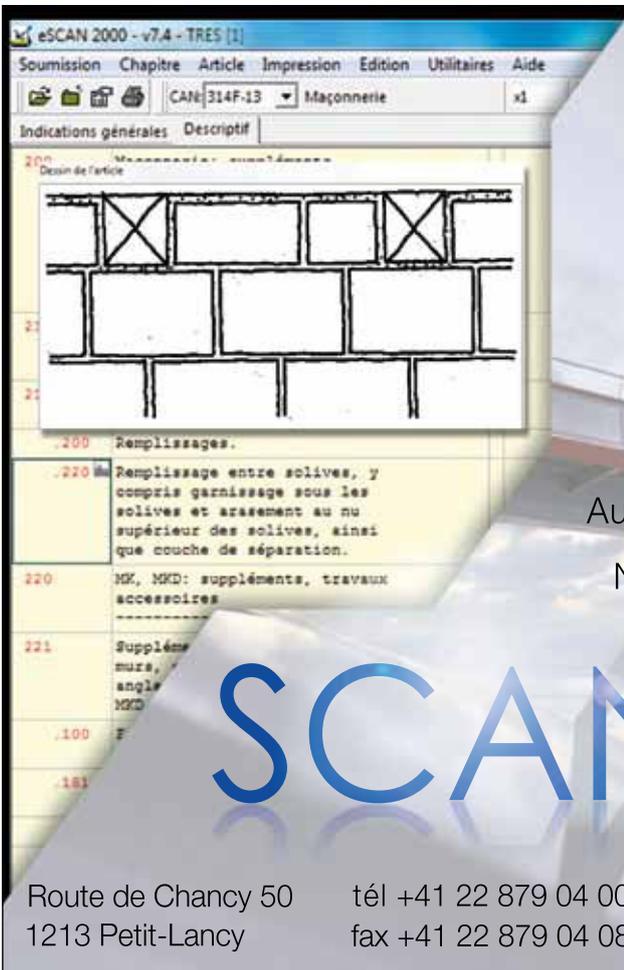
## EXPO PERMANENTE

Chemin des Grangettes 3 - ZI sous la gare - 1165 ALLAMAN - [www.cornaz.ch](http://www.cornaz.ch)



**CORNAZ  
ALLAMAN**

La passion du béton depuis 1895



ISO 9001

## COMPUSOFT SA

Logiciel de soumissions selon  
CRB/NPK agréé CRB

Spécialement destiné aux  
bureaux d'ingénieurs

Au prix imbattable de 1255.- TTC

Nouveau : Gestion de schémas



# SCAN2000



Route de Chancy 50  
1213 Petit-Lancy

tél +41 22 879 04 00  
fax +41 22 879 04 08

[www.compusoft.ch](http://www.compusoft.ch)

[www.scan2000.ch](http://www.scan2000.ch)

Dans le quotidien

## Quelle place pour les pères dans notre société, lorsque *le couple se déchire* ?

**Confronté à la décision judiciaire, le Mouvement de la condition paternelle Vaud (MCPV) se mobilise pour apporter son soutien aux parents traversant une période pénible, où l'incompréhension et même le déchirement sont trop souvent présents.**



La coparentalité, la revendication de la garde, les relations personnelles avec les enfants, l'autorité parentale, l'écoute par les intervenants, voire, à l'extrême, l'existence ignorée par la mère, sans parler de la paupérisation, sont les difficultés auxquelles les pères sont confrontés après une séparation.

Le seul moyen de maintenir sa place lors d'une séparation conflictuelle est de s'adresser à la justice. Dès lors, on entre dans un système de gagnant/perdant, où avocats, experts, Service de protection de la jeunesse participent à donner «raison» à l'un ou à l'autre. Les enfants, au centre du débat et très souvent au centre du conflit, sont les otages des décisions des adultes. Les conséquences de ces dernières sont lourdes socialement, et tous les ressentis sont alors présents: victoire, haine, jalousie, désespoir, solitude!

Comment peut-on imaginer qu'il n'y ait aucune conséquence sur la santé de l'ensemble de la famille dans ces conditions?

Nous pensons qu'il faut remettre en question la place de chacun, que la place des deux parents soit privilégiée. Plus que des contraintes, les parents ont besoin d'aide et de soutien pour traverser ces moments très difficiles. Un Tribunal de la famille, capable d'être efficient dans ce domaine particulier qu'est la famille, ainsi qu'une médiation ordonnée nous semble être une des voies à suivre... ■



**NICOLAS ARNAUD**  
PRÉSIDENT DU MOUVEMENT  
DE LA CONDITION PATERNELLE VAUD (MCPV)



# Atrium *Equipelement médical* Informatique **Concept**

Conseils - Vente - Services - Contrôles

## Ascard Grey New une nouvelle dimension pour votre ECG



ECG moderne à douze pistes qui se distingue par la connexion internet via WiFi, l'exportation de l'examen en format PDF et par la réalisation des commandes en standard HL7. Un panneau tactile, avec un clavier fonctionnel à membrane moderne, rend l'appareil intuitif et facilite la navigation sur les éléments du menu. Son petit poids, sa petite taille et ses batteries permettent de l'utiliser là où bon vous semble. Production européenne à prix très avantageux.

Nom.....  
Prénom.....  
Rue.....  
Code postal, ville.....  
E-mail.....

### Brochure et prix promotionnel d'introduction disponibles sur demande à

#### AC Atrium Concept SA

chemin L'Arzillier 31 • 1302 Vufflens-la-Ville

tél. 021 784 16 74 • fax 021 784 16 06

e-mail: sales@atriumconcept.ch ou info@atriumconcept.ch

www.atriumconcept.ch (page: nouveauté)



## BIEN PLUS QU'UNE PHARMACIE

**VOTRE PARTENAIRE DANS  
LE PROCESSUS DE GUÉRISON  
OU DE PRÉVENTION DE  
VOS PATIENTS.**

Pharmacie traditionnelle et spécialiste des médecines intégratives, Sen'Su offre également des prestations liées à la pharmacie clinique.

Des outils performants comme des tests relatifs à la nutriginomique, aux analyses biologiques, sont utilisés au quotidien en concertation avec le corps médical. Pour compléter notre offre de services, notre laboratoire SISLAB vous propose son expertise dans la fabrication de remèdes et élabore pour vous des préparations extemporanées sur mesure, en particulier dans le cadre de la phytothérapie médicale, la micronutrition, la pharmacopée chinoise, l'homéopathie et la gemmothérapie.

#### Sen'Su SA

Rue St-Pierre 4  
CH-1003 Lausanne

T +41 21 331 29 00

F +41 21 331 29 01

info@sensu.ch

[www.sensu.ch](http://www.sensu.ch)

Sen'Su Votre

Justice et contexte

# Regard de l'avocat

**De brèves observations personnelles, consécutives à des années de pratique, mais qui n'ont évidemment pas valeur de règle et qui se proposent de faire la part des choses et d'exclure les soucis de santé qui ne sont pas le fruit de l'exercice judiciaire.**

**D**e nos jours et quoi qu'il arrive, des difficultés frappent beaucoup d'individus, pris dans les pièges du rendement et de l'accélération insensée des choses, jusqu'à sombrer peu à peu dans l'épuisement. Les affres d'un procès ne viennent qu'en plus. J'ai vu, cela dit, des clients tomber malades jusqu'à manquer au travail ou perdre leur emploi en raison du poids d'une procédure et de décisions judiciaires. Il y a une évolution dans le regard sur les problèmes. La résistance aux frustrations et aux difficultés paraît avoir diminué. A l'origine, peut-être, l'évolution des mœurs, l'individualisme croissant, une certaine décreue de la confiance, mais aussi les atteintes pénibles d'un climat nettement durci au gré notamment du management de la performance professionnelle, des objectifs contrôlés et de la réglementation foisonnante de l'administration étatique. Une plus forte conscience des droits est aussi apparue, à tort ou à raison, multipliée par l'ouverture à l'information que procure l'internet. Cette conscience favorise les querelles et rend les décisions moins digestes. Des procès en nombre s'ensuivent, où l'exposition personnelle et les blessures affectives ou de l'ego sont lourdement ressenties, comme c'est singulièrement le cas en

droit pénal, de la famille ou du travail. La nécessité de revenir longuement au sujet en cours de procès va également alimenter le traumatisme.

## ON PERD OU ON GAGNE

Le rôle de l'appareil judiciaire dans ce cadre est difficile à pointer du doigt. Le juge n'est pas à l'origine du conflit. Il doit juger et le citoyen gagne ou perd, seul résultat possible que le perdant devrait admettre. Mais la règle ne tient qu'à la condition que la justice soit rendue à bon escient, soit comprise et exempte d'erreur, ce qui ne peut être ainsi toujours ici-bas. L'attente d'une justice juste est source de souffrances. Chacun d'entre nous a en tête une idée de justice simple et pure que ne rejoint pas forcément l'exercice judiciaire. Les gens ne savent pas généralement tous les obstacles qui rendent le chemin vers le juste délicat. Le juge doit trancher et ne le peut qu'en se fondant sur les faits prouvés ou rendus suffisamment vraisemblables. D'où fréquemment un écart entre le subi, le senti et la possibilité de l'établir devant lui pour tenter d'avoir gain de cause.

S'il est à mes yeux un point sur lequel la procédure et le fonctionnement de l'appareil judiciaire impactent la santé, c'est le temps fréquemment long qui s'écoule jusqu'à ce qu'un jugement (définitif) soit rendu. Autant de mois et d'années – non rarement – avant d'être fixé, du temps qui se révèle souvent dur à vivre. Dans l'idéal, une hausse substantielle des effectifs judiciaires pourrait réduire un peu ce problème. J'ai vu aussi quelquefois chez les justiciables des déconvenues lors d'une décision où tous les arguments développés n'ont pas été discutés ou lorsque les parties ont été poussées à des arrangements décevants. ■



**LAURENT ETTER**  
AVOCAT AU BARREAU VAUDOIS

## Sondage

# Quand la justice s'invite dans la consultation

La rédaction du **CMV** a procédé à un sondage auprès de ses membres actifs et a récolté les réponses de **482 médecins**, ce qui donne un certain poids aux résultats.

Le médecin semble être prédestiné à avoir au moins une fois dans sa carrière un contact avec la justice. Que ce soit par le biais des patients qui eux-mêmes sont confrontés à une procédure judiciaire, en les soutenant, voire en intervenant en qualité de témoin dans une affaire.

Seuls 30% des médecins interrogés n'ont jamais constaté parmi leur patientèle de troubles liés à des procédures judiciaires auxquelles elle serait confrontée. Par contre, ils sont 14% à estimer qu'un patient sur dix subit des problèmes d'ordre juridique, et 6% un patient sur cinq!

Le médecin peut être sollicité pour une expertise, être impliqué dans une démarche de garde d'enfant, demander

lui-même une mesure de PLAFa, intervenir dans une mise sous tutelle, éventuellement auprès des assurances ou d'un employeur (arrêt de travail ou AI). Mais le médecin se sent parfois démuni et limité dans sa marge de manœuvre (notamment à cause du secret médical et/ou des assurances) pour lui-même dénoncer ce qui lui semblerait être un abus ou une insuffisance de la part de la justice. Le médecin peut être amené à témoigner dans une affaire en relation avec un patient, mais fort heureusement, seuls 8% y ont été confrontés (5% une fois par an et 3% plus d'une fois par an). Pour 44%, c'est très rare, et près de la moitié n'ont jamais été concernés par une telle démarche dans leur consultation.

D'un autre côté, on peut se demander si la société actuelle ne s'affolerait pas un

peu: au moindre mécontentement, le médecin se trouve en ligne de mire, sollicité, consulté, parfois accusé. Les mondes médical et juridique sont tellement différents!

Merci à tous les participants! ■

MCA

## UN SUJET QUI INTERPELLE

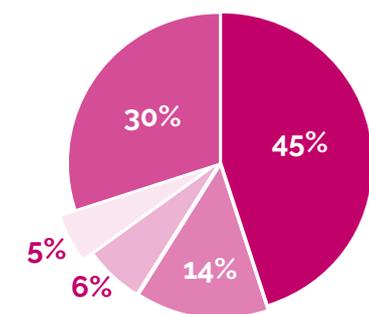
C'est peu dire que le dossier du présent **CMV** interpelle les médecins vaudois. Un nombre de réponses particulièrement élevé, et des commentaires libres les accompagnant témoignent assez que ce numéro vise juste.

Les relations entre justice et médecins son évidemment multiples: témoignages, expertises, secret médical, certificat médical, erreurs médicales ou complications, responsabilité civile ou pénale, divorce, rentes, toxicomanie et autres encore. Cela va du droit civil au droit pénal en passant pas les assurances sociales. Le présent dossier ne peut cibler que certains aspects de cette thématique, qui mériterait largement d'être approfondie.

L'idée d'une rencontre entre les médecins et les acteurs du monde judiciaire serait peut-être une manière de faire mieux communiquer et comprendre deux univers, deux cultures, qui interagissent selon des règles très différentes.

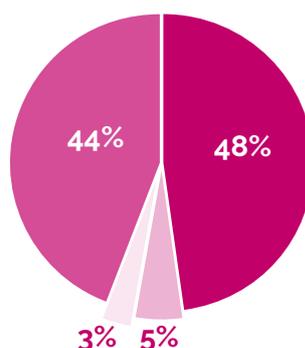
PAR

**Avez-vous constaté parmi vos patients des troubles liés à des procédures judiciaires auxquelles ils sont confrontés?**



- de 1 sur 10: **45%**  
1 sur 10: **14%**  
1 sur 5: **6%**  
+ de 1 sur 5: **5%**  
non: **30%**

**Avez-vous déjà été cité comme témoin en justice en relation avec votre patientèle?**



Non jamais: **48%**  
une fois par an: **5%**  
+ d'une fois par an: **3%**  
- d'une fois par an: **44%**

# Check-up *humour*



Démuni face à l'agressivité du monde moderne

# Notre solitude, nos erreurs, nos mensonges

**L'histoire d'un médecin commence pour beaucoup avant même le rêve de le devenir. Rêve un peu éthéré: celui d'aider son prochain.**

**A**u cours de notre formation, nous entrons de plain-pied dans un monde bien loin de notre vocation. Nous commençons par devoir échapper à une sélection absurde, par un système de QCM où les cases à cocher peuvent aussi bien représenter des «choix heureux par ignorance» que des «choix corrects par compétence» (Leclercq, 1986).

En anatomie, il nous est demandé de faire comme si c'était sans importance que la jambe que nous avons sous le nez, avec ses ongles peints, posée sur cette table glacée, ait un jour appartenu à quelqu'un qui, avant, avait une tête et parlait. Il faut faire semblant de n'être pas importuné par l'odeur puissante de formol, lorsqu'on entame la peau dure et blanche avec notre scalpel, pour partir à la recherche du nerf sciatique. Ce premier contact avec le morceau d'un mort, avec un morceau de la mort, se doit d'être refoulé comme étant un objet d'étude et c'est tout: on apprend à refouler la mort, lorsqu'elle est là, sous nos yeux.

Puis il faudra refouler tout le reste, toutes nos pensées d'homme libre: pendant des années, à l'hôpital, nous apprenons à éviter de poser trop de questions, à cacher nos faiblesses, notre inquiétude, notre inexpérience, notre ignorance. Nous apprenons à faire et à faire croire que nous savons quoi faire. Nous apprenons qu'il ne faut surtout pas dire la vérité quand elle veut dire «on ne peut plus rien faire». Nous n'apprenons pas à nous taire quand il n'y a rien à dire. Nous n'apprenons pas à dire que c'est trop difficile, quand c'est très difficile ni que nous avons peur et besoin d'aide. Nous apprenons à avoir des certitudes et à ne pas montrer nos doutes. Voilà ce qu'on apprend à être.

## SCIENCE OU EXPÉRIENCE?

Peut-être ce premier apprentissage explique-t-il pourquoi nous sommes généralement de bons médecins pour soigner les maladies, mais en même temps aussi sévèrement déficients dans notre capacité à penser la réalité dans ce

qu'elle a de plus déprimant, de plus terrifiant, de plus terre à terre: la faute, la perte, la mort. La médecine s'appuie sur une pensée scientifique, un savoir, sans cesse remis en question par une réflexion critique, qui le protège en principe de l'imposture, du dogme, et lui permet d'évoluer constamment.

“ Nous apprenons à avoir des certitudes et à ne pas montrer nos doutes. ”

Pourtant, aujourd'hui, la science s'impose comme un règlement, une pensée autoritaire («c'est prouvé scientifiquement» suffit à justifier et à dire à peu près n'importe quoi, interdisant paradoxalement toute remise en question). Nous baignons dans les directives, suivons les recommandations de nos pairs, et les recommandons à nos patients, en sachant combien la vérité d'aujourd'hui sera contredite par les études de demain (ce qui est rassurant), mais sans qu'aujourd'hui on ait le droit de douter (ce qui l'est moins).

Il reste peu de marge pour ce quelque chose de l'ordre du bon sens, de l'intuition, du jugement et de l'engagement personnel, de la prise de responsabilité individuelle en somme, cette part du métier par définition non scientifique, mais non moins fondamentale, basée sur l'expérience. La pensée est prescrite, c'est la «bonne pensée» des chemins de laquelle il est interdit de sortir. Il faut résister beaucoup pour «penser à côté». Cela rend notre corporation peu souple et peu adaptable, et cela pourrait nous mener à la perte de ce que nos patients plébiscitent et de ce à quoi nous tenons tant: l'indépendance, la liberté. Un des principes d'une profession libérale est d'avoir une relation libre et juste avec le patient, à qui on doit toute considération.

Contourner les sujets qui dérangent, ne pas affronter les problèmes qui se présentent en les nommant et en en cherchant l'origine, laisser cela à d'autres, ne serait-ce que par passivité, participe à maintenir des dysfonctionnements dont tous les intervenants souffrent et souffriront.

#### LA FAUTE...

L'erreur (méprise, action inconsidérée, voire regrettable, défaut de jugement ou d'appréciation) est toujours considérée comme une faute (manquement à une règle, à une norme). La peur de la faute nous empêche de la penser autrement qu'avec horreur, donc de la reconnaître, de la réfléchir dans une perspective de prévention et de nous excuser, même lorsqu'elle est minuscule. Cela commence avec un «vous avez de mauvaises veines!» lorsqu'on rate une prise de sang, et cela continue jusqu'au plus grand désarroi, aux nuits blanches, au désespoir parfois, parce que la «faute» nous paraît grande et que nous avons peur d'avoir failli à on ne sait quel contrat implicite et illusoire de pouvoir travailler sans jamais se tromper, contrat avec nous-mêmes et avec notre ego, avec notre profession et sa toute-puissance.

Il y a aussi cette peur induite par une société qui dysfonctionne, parce que la faute est inscrite dans le système au départ, chacun étant suspect jusqu'à preuve du contraire d'une faute à découvrir, pour faire un monde entièrement sécurisé et prévisible, un tout sans surprise entièrement contrôlé.

Dans un métier qui nécessite, en plus des connaissances, une prise de risque et des responsabilités importantes, fantasmes de persécution ou persécutions réelles infligées à certains d'entre nous sont parfois difficiles à supporter et paralysent.

Parler vrai, refuser d'être ce magicien qui peut tout, oser dire que cela ne sert à rien quand cela ne sert à rien, au lieu de vouloir faire croire qu'on peut encore, refuser de mentir en faisant croire qu'on peut tout prédire, tout prévenir, tout empêcher, serait moins pesant.

#### LA PERTE ET LA MORT

On n'apprend plus à mourir, personne ne nous donne de conseils sur le sujet. La mort ne se prononce pas, on dit que le patient est «parti», et comme Dieu n'existe plus, on se demande bien où!

La mort est une erreur, on en parle comme d'un scandale et non comme une fin inéluctable. Il n'y a plus de bonne mort. Et c'est notre travail de la repousser. Mourir aujourd'hui est devenu compliqué, parce qu'il faut ruser pour mourir malgré la médecine, malgré toutes les machines, malgré tous les traitements. Cela prend un temps fou. Pourtant parfois, il faut savoir dire: «Silence, on meurt!» On garde le geste en suspens, on cesse de remplir l'espace de mots et d'actions inutiles, on se laisse être, avec nos limites, fragiles, mortels, anxieux, humains.

Mais nous sommes si seuls. Les prêtres nous ont abandonnés, eux qui – pendant des siècles – nous disaient: «Pousse-toi de là, que je m'y mette», prenant place au chevet du mourant. Plus personne ne nous freine, c'est à nous de nous arrêter et c'est difficile. De ce vide de mots est né Exit, qui ne parle que de cela, la mort, en un raccourci effroyable et déshumanisé.

#### CONCLUSION

Nous manquons d'une image «réfléchissante» pour, d'une part, mieux nous voir et, d'autre part, mieux penser à ce qui nous est donné d'observer. Nous manquons d'autres regards, d'autres paroles pour rappeler au monde que le médecin ne sait ni ne peut tout. A nous d'être suffisamment souples pour faire tout cela tout seuls, se regarder, s'ajuster.

Les espèces peu adaptables finissent par disparaître, ainsi va l'évolution. ■

Dre LAURENCE DE CHAMBRIER  
MÉDECIN INTERNISTE  
À GENÈVE





L'ART D'ORGANISER VOTRE CABINET MEDICAL

## Information virus ! Soyez vigilants, ne vous laissez pas piéger !

Actuellement plusieurs virus de type Ransomware se propagent par le biais de liens ou de pièces jointes dans la messagerie électronique. Les dégâts causés sont considérables, cela va jusqu'à la perte totale des données.

Si les sauvegardes restent la meilleure parade en cas d'infection par un de ces malwares, la première règle impérative à respecter est de ne pas cliquer sur un lien et de ne pas télécharger une pièce jointe sans être sûr de son origine !

Si vous avez un quelconque doute d'infection de votre ordinateur, réagissez rapidement :

- Déconnecter le poste du réseau
- Eteindre la machine

### Que se passe-t'il ?

Le virus se cache dans un message banal, contenant une pièce jointe de type courant (.doc, .zip). Une fois la pièce jointe téléchargée et ouverte, le ransomware s'installe sur l'ordinateur et y chiffre l'ensemble des données accessibles, qu'elles soient sur le disque dur de la machine ou sur les lecteurs réseau connectés aux serveurs du cabinet. Les fichiers deviennent inutilisables !

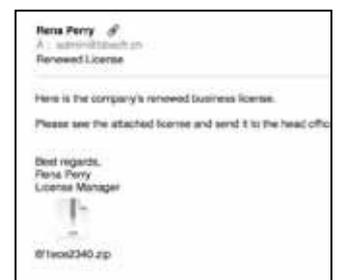
### Et après ?

Ce malware possède un énorme potentiel destructeur, puisqu'il n'existe aucune solution pour récupérer ses données si ce n'est le paiement (pas en Euro, en Dollars ou en Francs, mais en BitCoin) de la rançon exigée par les hackers qui permettrait d'obtenir la clé de décodage pour retrouver ses fichiers, mais avec quelle garantie ?

Il faudra donc procéder à un formatage total du disque système infecté, voire à son remplacement par un neuf, puis une réinstallation complète du système et des programmes.

Le coût et la période d'indisponibilité peuvent vite être conséquent : le temps pour identifier la présence ou non du programme malveillant correspond au temps où vous ne pourrez pas travailler avec ces machines. Les ordinateurs contaminés seront mis en quarantaine durant leur remise en état.

Trois exemples  
plus vrais que  
nature !



**L'équipe BB-Soft et le Logiciel MediACT  
à votre service depuis 1988**

**BB-Soft**  
Informatique

Pavement 9  
Tél.  
Fax  
E-mail

1018 Lausanne  
021 / 312 29 49  
021 / 312 45 54  
**mediact@bbsoft.ch**

# Ce qu'en pense...



**GEORGES-MARIE BÉCHERRAZ**  
JOURNALISTE, CHRONIQUEUR JUDICIAIRE

## Face-à-face au tribunal correctionnel

Le procès d'un médecin en correctionnelle, face à un patient ou à ses proches, c'est l'espoir de régler un conflit jusqu'ici irréductible et, pour tout le monde, c'est l'espoir de tourner la page. Au paroxysme des tensions, stressant, infamant, le procès est un rendez-vous attendu et redouté, mal vécu des deux côtés de la barre, sachant qu'au bout du compte, il y a forcément un gagnant et un perdant. Hormis les fautes médicales d'emblée indéfendables, cette phase ultime intervient généralement après de longues années de doute, d'investigations, d'expertise, de contre-expertise. Un tribunal pénal est en effet saisi lorsque toutes ces démarches n'ont pas permis au ministère public de se convaincre que la cause, poursuivie d'office ou sur plainte, relève de la fatalité plutôt que d'un comportement coupable ou, s'il l'a été, en raison de l'aboutissement d'un recours en haut lieu contre son ordonnance de classement.

### POIDS DES AFFAIRES MÉDICALES

La présomption d'innocence est un principe cardinal du droit pénal. Mais à ce stade de la recherche d'une vérité accep-

table, la procédure est telle que l'acte d'accusation dressé par le procureur, lu à haute voix à l'ouverture du procès, en audience publique, est considéré comme particulièrement accablant lorsqu'il s'agit d'affaires médicales. C'est sur la base de ce document relatant les faits reprochés, leur appréciation et leur qualification que le tribunal est appelé à se prononcer.

### LES JUGES EXEMPTÉS D'EMPATHIE ?

S'il appartient aux juges d'établir la pertinence des reproches formulés, force est d'admettre que c'est souvent au médecin de se démentir pour démontrer qu'il n'a commis aucune négligence coupable, qu'au-delà de ses regrets, il a la conscience tranquille, qu'il a agi dans le respect des règles de l'art. Nous ne sommes souvent pas loin d'une inversion du fardeau de la preuve. La suspicion de culpabilité est d'autant plus forte qu'à la différence de l'accusé, la partie adverse, qui a le procureur de son côté, est bien plus encline à exprimer dans les médias sa révolte et sa douleur. Cette évocation dramatique des conséquences pour le patient déclenche inévitablement une vague d'empathie pour laquelle les juges doivent éviter de se laisser submerger.

### PARAMÈTRES À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

Faute de disposer de tribunaux spécialisés, la justice vaudoise s'appuie sur l'expertise du cas par des médecins agréés par toutes les parties. Bien qu'en possession de rapports écrits, les parties et les juges entendent la plupart du temps ces experts au procès, soumis ainsi au feu du débat contradictoire. Le challenge consiste dès lors à éviter de tourner autour du pot, à user d'une terminologie accessible au commun des mortels, et surtout à répondre à la seule question qui intéresse le tribunal, à savoir si ce qui s'est passé aurait pu ou dû être évité.

En principe, les juges ne peuvent s'écarter des conclusions des experts que s'ils en expliquent clairement les raisons. Encore faut-il que ces conclusions soient claires. C'est parfois loin d'être le cas, tant les paramètres à prendre en compte peuvent être nombreux. Contraint de trancher, le tribunal n'a dès lors d'autre ressource que celle de faire appel à son intime conviction. Au risque de se faire contredire par une instance supérieure. ■

16<sup>e</sup> Journée de la SVM

# Lorsqu'un futur (sombre?) se frotte à l'humour

**Cette nouvelle Journée de la SVM a accueilli plus d'une centaine de nouveaux membres, a rendu hommage aux membres honoraires, a invité le Dr Laurent Alexandre, auteur de *La mort de la mort*, à s'exprimer et a offert une note d'humour avec Thomas Wiesel.**

Plus d'une centaine de nouveaux membres (admissions de novembre 2015, mars et juin 2016) ont été accueillis à l'École hôtelière de Lausanne pour prêter serment et faire connaissance avec la SVM et ses instances. Les membres honoraires le deviennent après trente années de sociétariat (au 30 juin 2016) et il leur a été rendu un vibrant hommage.

Le Dr Laurent Alexandre a quant à lui apprécié l'accueil et l'efficacité dès son arrivée sur sol suisse et évoqué la prochaine disparition du médecin, remplacé par Dr Google et autres, tout en invitant le parterre de près de 300 médecins à réagir! Thomas Wiesel a su surfer sur les propos de son prédécesseur et s'approprier la salle avec son humour! ■

MCA







Grand-Rue 92  
1820 Montreux

Tél. 021 963 07 08  
Fax 021 963 14 07

## Les cabinets médicaux sont notre spécialité

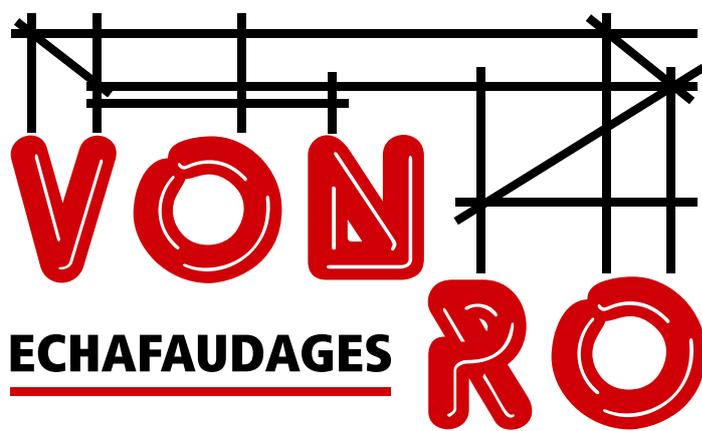
Budget d'installation

Gestion comptable et fiscale

Décomptes salaire du personnel

Assurances sociales

Expert fiduciaire diplômé et membre de FiduciairelSuisse



Echafaudages classiques (légers et lourds)  
Toitures provisoires (bâches, tôles)  
Structures pour diverses expositions  
Ponts roulants • Monte-charge

**Genève – Tél. 022 342 59 59**



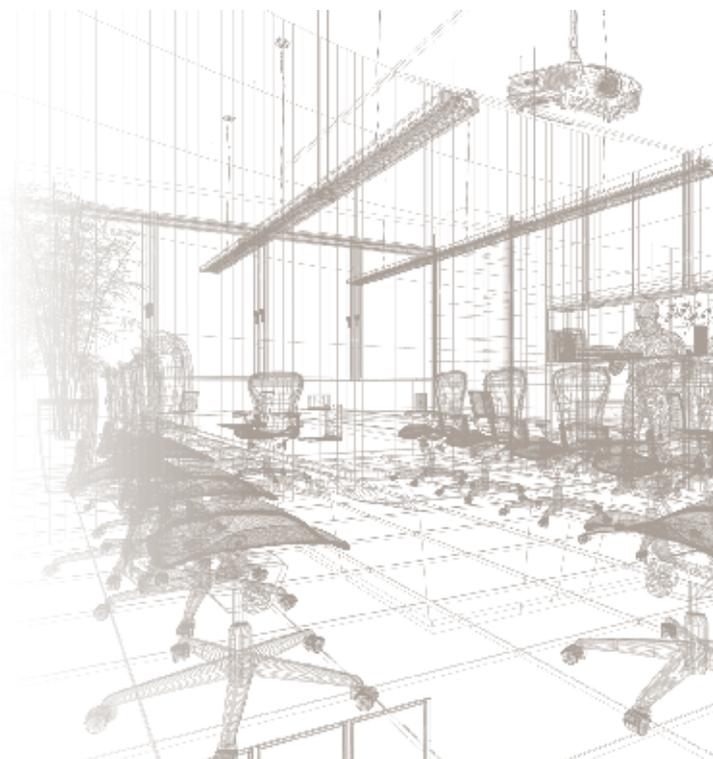
Offrez aux enfants hospitalisés un voyage au pays des merveilles grâce aux visites des docteurs Rêves.

Vos dons sont essentiels pour poursuivre notre action.

Fondation  
**THEODORA**

Merci pour votre don  
CCP 10-61645-5  
theodora.org





Compte rendu

## Conférence des présidents

**Le 6 septembre a eu lieu la traditionnelle Conférence des présidents en vue de faire le point sur d'importants dossiers tels que des projets de décrets et la structure tarifaire.**

**D**ans tous les dossiers d'actualité touchant les médecins, il s'agit d'identifier les priorités, dans le but notamment d'éviter une dilution de la profession médicale dans un environnement administratif. Quelle sera la place du médecin dans le futur qui se dessine? Comment se fera l'intégration de la médecine dans l'organisation sanitaire?

Telles ont été les réflexions de cette rencontre, qui a permis à chacun de s'exprimer et au comité de la SVM de consolider la relation avec ses groupements pour une meilleure dynamique et une optimisation de ses activités. ■

MCA

## Le GMH en assemblée générale

**Une assemblée particulièrement dense et représentative s'est tenue le 27 septembre dernier, suite à la mise en consultation d'un avant-projet de règlement sur la rémunération des médecins-cadres des hôpitaux privés reconnus d'utilité publique par le DSAS.**

**A** l'instar de ce qui s'était produit lors de l'assemblée des doyens qui l'avait précédée, elle a demandé à l'unanimité le retrait de cet avant-projet, compte tenu du risque qu'il ferait courir à l'équilibre du dispositif hospitalier vaudois, déjà confronté à des difficultés de recrutement. Les débats, qui ont eu lieu dans un contexte certes tendu, ont été caractérisés par leur sérénité et la détermination des participants.

Cette assemblée a été suivie de différentes démarches et propositions. Une suspension du processus d'adoption du règlement permettrait à la SVM et au GMH de développer des propositions alternatives, dans l'intérêt de la médecine hospitalière vaudoise.

Il faut rappeler ici les efforts déjà considérables fournis par la profession jusqu'ici pour intégrer les nombreuses exigences politiques sous forme de conventions collectives, en parallèle aux évolutions du financement hospitalier et du progrès médical lui-même. De nouvelles évolutions sont inéluctables, mais doivent être envisagées sur un mode partenarial. Contrairement au texte de l'avant-projet, il n'est pas question d'argent. En effet, le règlement ne prévoit pas de faire des économies et les médecins ne demandent rien. Il en va d'une dimension nettement plus symbolique en lien avec le statut de la profession, la reconnaissance du rôle des médecins-chefs et agréés dans les hôpitaux vaudois dans la prise en charge des patients, le maintien et le développement de prestations de haute qualité. ■

PAR



## Réseau d'oncologie vaudois

Rencontre des principaux acteurs de la **convention**

**La complexité de la prise en charge des patients atteints de cancer augmentant de manière exponentielle, la collaboration de plusieurs spécialistes est nécessaire pour maximiser les compétences qui existent dans le domaine de l'oncologie.**

La création du Réseau d'oncologie vaudois (ROV) apporte une solution alternative à la concentration de la MHS. Sur l'initiative du chef du Département de la santé et de l'action sociale, les membres du Groupement des hématologues, oncologues, radio-oncologues, infectiologues et pathologistes vaudois se sont rapprochés du CHUV. Sous l'égide de la convention de partenariat public-privé passée entre le DSAS et la SVM, le Groupement, respectivement la SVM et le CHUV a mené les discussions qui ont débouché sur la création de ce réseau, dont le fonctionnement est défini par une convention. Celle-ci sera supervisée par une commission paritaire et instaurera la possibilité pour l'oncologue référent – avec l'accord de son patient – de discuter du plan de traitement dans les Tumor Boards multidisciplinaires, dont une partie sera mise en œuvre dans les centres régionaux. Un échantillon tumoral de tout patient disposé à bénéficier de cette approche fera

l'objet d'un séquençage à fin de recherche et donnant la possibilité d'identifier d'éventuelles mutations génétiques des cellules cancéreuses, permettant de proposer un traitement personnalisé. Les progrès des techniques de séquençage haut débit permettent de caractériser très finement la maladie oncologique au niveau moléculaire.

## COMPOSITION DU ROV

Ce réseau implique le département d'oncologie du CHUV, dont le Pr George Coukos est le directeur, et l'oncologie personnalisée analytique, dirigée par le Pr Olivier Michielin ainsi que tous les oncologues vaudois installés et ceux exerçant dans les cliniques privées et/ou les hôpitaux régionaux, membres du Groupement des oncologues vaudois, présidé par le Dr Lucien Pery. La SVM se réjouit que les médecins du groupement soient désormais fortement impliqués dans ce projet novateur sur le plan européen, alors que l'Arc lémanique se profile comme un pôle d'excellence en matière de recherche et de traitement du cancer. Elle soutient activement cette initiative originale depuis le début, au bénéfice des patients et pouvant servir de modèle à des collaborations dans d'autres spécialités médicales. ■

MCA

2<sup>e</sup> édition du salon Planète Santé

## Partenariat de la SVM avec le GPPV

A l'occasion du salon Planète Santé qui se tiendra au Swisstech Convention Center du 24 au 27 novembre, la SVM tiendra un stand commun avec le Groupement des psychiatres et psychothérapeutes vaudois (GPPV). En collaboration avec celui-ci, elle proposera un thème de société: «Violences au quotidien». Une occasion unique pour les visiteurs intéressés de dialoguer avec des professionnels et de s'interroger sur les différentes formes de violence, que ce soit sur le lieu de travail ou ailleurs. De la documentation et un quiz compléteront l'offre sur le stand. ■



Une conférence-débat aura lieu le jeudi 24 novembre de 16h à 18h:

**«Quand la violence s'invite dans notre quotidien»**

Pour plus d'infos:

[www.planetesante.ch](http://www.planetesante.ch) / [www.svmed.ch](http://www.svmed.ch)

Procédure

# Expertise privée

Il est courant en matière d'assurances d'indemnités journalières perte de gain que l'assureur sollicite un rapport médical au médecin traitant de la personne assurée pour justifier de la poursuite du versement des prestations. Si, pour une raison ou une autre, l'assureur vient à mettre en cause la durée et la nature de l'incapacité de travail, il fera appel à un médecin tiers pour rendre une expertise, qui, dans bien des cas, va contredire les conclusions auxquelles était parvenu le médecin traitant. Sur la base de l'expertise ainsi établie, l'assureur rendra alors une décision d'interruption du versement des indemnités journalières à moyen ou court terme et invitera la personne assurée à reprendre son travail.

Si la personne assurée souhaite contester la décision rendue par l'assureur, elle n'aura d'autre choix que de saisir la justice et de tenter de convaincre le juge du bien-fondé de l'incapacité de travail dont elle souffre.

Si en matière d'assurance maladie de base, c'est la procédure administrative qui s'applique, à savoir que c'est le tribunal qui doit instruire tous les faits, les assurances d'indemnités journalières sont qualifiées d'assurances complémentaires à l'assurance maladie sociale. Dans un tel cas, c'est la procédure civile qui s'applique, où chacune des parties doit prouver les faits qu'elle allègue, tempérée toutefois par la maxime inquisitoire sociale, si bien qu'il n'est pas toujours aisé de savoir ce qui doit être prouvé et ce qui n'a pas besoin de l'être. A cela s'ajoute le fait que le Code de procédure civile fédéral (CPC) impose aujourd'hui une instance cantonale unique pour traiter de ces litiges et que l'instance de recours est le Tribunal fédéral.

Dans une décision du 3 août 2016, la première Cour civile du Tribunal fédéral a dû statuer sur le recours d'un travailleur qui contestait l'expertise qu'avait déposée une assurance en instance inférieure.

Dans sa décision, la Haute Cour fédérale a rappelé qu'une expertise établie à la demande d'une assurance n'est pas un moyen de preuve au sens de l'art. 168 CPC, mais qu'elle doit être assimilée aux allégués de la partie qui la produit. Il ne suffit pas de contester l'expertise en bloc et de demander une expertise judiciaire, mais de dire précisément quelles en sont les allégations réfutées. Il n'y a pas de violation du CPC lorsque le tribunal de première instance a retenu qu'une expertise privée avait emporté sa conviction.

Le TF relève ainsi qu'il n'est pas insoutenable de se fonder sur une expertise privée, soit un rapport complet et détaillé, plutôt que sur l'avis, imprécis dans le cas d'espèce, d'un médecin traitant. En présence de rapports médicaux contradictoires, le juge ne peut trancher l'affaire sans apprécier l'ensemble des preuves et sans indiquer les raisons pour lesquelles il se fonde sur une opinion médicale et non pas sur une autre.

Compte tenu de la jurisprudence ainsi rendue, il conviendra à tout médecin traitant sollicité par un patient pour contester une expertise privée de bien détailler en quoi elle ne peut être suivie et quels éléments décisifs une expertise judiciaire pourrait amener. ■



PIERRE LUYET  
TITULAIRE DU BREVET D'AVOCAT, SVM

# Les *Jeudis* de la Vaudoise



Société Vaudoise de Médecine

**INSCRIPTION À FAXER**  
**AU 021 651 05 00**  
(EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)

PRÉNOM \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_

NPA \_\_\_\_\_

LOCALITÉ \_\_\_\_\_

TÉL \_\_\_\_\_

E-MAIL \_\_\_\_\_

DATE \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_

CACHET DU CABINET \_\_\_\_\_

**INSCRIPTION EN LIGNE SUR [www.svmed.ch](http://www.svmed.ch)**

## CONTACT

Société Vaudoise de Médecine  
Chemin de Mornex 38  
Case postale 7443  
1002 Lausanne  
Tél. 021 651 05 05  
[formationcontinue@svmed.ch](mailto:formationcontinue@svmed.ch)

Sous réserve de modifications - [www.svmed.ch](http://www.svmed.ch)

## Programme 2016 – 2017 définitif

### 1 ABONNEMENT GÉNÉRAL POUR LES 6 JEUDIS DE LA VAUDOISE

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> <b>15 décembre 2016</b><br>Chirurgie plastique et reconstructive | <input type="checkbox"/> <b>16 mars 2017</b><br>Podologie                            |
| <input type="checkbox"/> <b>19 janvier 2017</b><br>Acquisitions thérapeutiques            | <input type="checkbox"/> <b>27 avril 2017</b><br>Médecine de l'adolescence           |
| <input type="checkbox"/> <b>16 février 2017</b><br>Endocrinologie                         | <input type="checkbox"/> <b>1<sup>er</sup> juin 2017</b><br>La médecine des migrants |

### Horaires:

De 8h30 (accueil) à 12h15 à l'auditoire César-Roux, puis en salles de séminaire au CHUV à Lausanne.

**Tarifs:** un jeudi par mois: membres SVM: CHF 65.- / non-membres SVM: CHF 75.-  
Abonnement 8 jeudis: membres SVM: CHF 345.- / non-membres SVM: CHF 395.-

### Carte de parking du CHUV:

- une carte à CHF 15.- (valeur: CHF 20.-)  
 une carte à CHF 37,50 (valeur: CHF 50.-)

### Téléchargement des conférences:

Les membres SVM peuvent visionner en tout temps les conférences sur [www.svmed.ch](http://www.svmed.ch) (formation continue), quatre jours après le déroulement d'un JVD.

### Commission pour la formation continue de la SVM:

Drs I. Marguerat Bouché, A.-F. Mayor-Pleines, S. Paul, Pr J. Cornuz (président),  
Drs A. Birchmeier, M. Bonard, M. Monti, A. Morel, Ph. Staeger.

**Accréditation:** 3,5 points par cours. Formation certifiée (SSMIG).

La signature de ce bulletin vous engage à acquitter la facture qui suivra, même en cas de non-participation au(x) cours sans excuse préalable.

Cette organisation est rendue possible grâce à nos partenaires



## JEUDI DE LA VAUDOISE

15 décembre 2016

# Chirurgie plastique et reconstructive

au CHUV, auditoire César-Roux

**Organisateur:** Prof. Wassim Raffoul

**Modérateur:** Dre I. Marguerat Bouché

8h30 Accueil

9h - 10h Séances plénières

### «Tour d'horizon des principales pathologies de la main»

Dr Laurent Wehrli, médecin associé de la consultation de la main

10h15 Séminaires interactifs

- 12h

- Plaies, escarres
- Reconstruction mammaire post-CA du sein
- Brûlures au cabinet
- Suivi postopératoire des patients opérés à l'étranger

#### Experts:

Prof. W. Raffoul, Dre N. Koch, Dr Bauquis

#### Modérateurs:

Dres A.-F. Mayor-Pleines, I. Marguerat Bouché, S. Paul, Drs A. Birchmeier, A. Morel, M. Monti

Merci de bien vouloir vous rendre dans la salle mentionnée sur le dossier reçu.

Vous pouvez revoir les séances plénières sur [www.svmed.ch](http://www.svmed.ch).



# Formation continue et post-graduée en médecine d'urgence à domicile

Sous réserve de modifications - [www.svmed.ch](http://www.svmed.ch)

Pour vous inscrire, cochez les thèmes de votre choix

- Médecins-assistants et membres SVM
- Non-membres SVM
- Je m'inscris à l'entier de la formation
- Je m'inscris à l'ensemble des repas, CHF 67.-

### LUNDI 21 NOVEMBRE 2016 – CHUV ET FUS

#### MATIN

- BSL
- Coma

Je m'inscris à l'entier de ce thème

#### APRÈS-MIDI

- Intro au système de garde - visite FUS

Je m'inscris à l'entier de ce thème

### MARDI 22 NOVEMBRE 2016 – RAMA

#### MATIN

- Pédiatrie 1
- Pédiatrie 2
- Pédiatrie 3

Je m'inscris à l'entier de ce thème

#### APRÈS-MIDI

- Douleur thoracique
- Dyspnée
- Arythmies

Je m'inscris à l'entier de ce thème

### MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016 – RAMA

#### MATIN

- Psychiatrie 1
- Psychiatrie 2
- Psychiatrie 3

Je m'inscris à l'entier de ce thème

#### APRÈS-MIDI

- Médecine légale
- Droit médical

Je m'inscris à l'entier de ce thème

### JEUDI 24 NOVEMBRE 2016 – RAMA

#### MATIN

- Neurologie 1
- Anaphylaxie
- Neurologie 2

Je m'inscris à l'entier de ce thème

#### APRÈS-MIDI

- Douleur abdominale
- Petite chirurgie
- Traumatologie

Je m'inscris à l'entier de ce thème

#### TARIFS

##### Pour l'entier du cours

CHF 850.-

Médecins-assistants et membres SVM

CHF 950.-

Non-membres

##### Par atelier

CHF 80.-

Médecins-assistants et membres SVM

CHF 100.-

Non-membres

##### Par thème (= par demi-journée)

CHF 220.-

Médecins-assistants et membres SVM

CHF 280.-

Non-membres

##### Médecine légale, droit médical, et coma (durée 1h30)

CHF 120.-

Médecins-assistants et membres SVM

CHF 150.-

Non-membres

#### HORAIRES

De 8h à 17h30. Deux ou trois ateliers ont lieu par demi-journée.

Paiement intégral avant le début du cours, débite jusqu'à 1 mois avant le début du cours: remboursement intégral, de 1 mois à 1 semaine: remboursement moitié finance d'inscription, moins d'une semaine: pas de remboursement.

#### INSCRIPTION À FAXER

AU 021 651 05 00

(EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)

PRÉNOM \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_

NPA \_\_\_\_\_

LOCALITÉ \_\_\_\_\_

TÉL. \_\_\_\_\_

E-MAIL \_\_\_\_\_

DATE \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_

CACHET DU CABINET \_\_\_\_\_

#### CONTACT

Société Vaudoise de Médecine  
Chemin de Mornex 38 – CP 7443

1002 Lausanne

Tél. 021 651 05 05

[formationcontinue@svmed.ch](mailto:formationcontinue@svmed.ch)

Docteur Olivier Spinnler

# La quête du beau

**Loin de son cabinet de psychiatre, le Dr Olivier Spinnler\* consacre son temps libre à la musique classique et aux techniques qui lui permettent de reproduire au mieux les sonorités des instruments qui le font vibrer.**

C'est dans une très belle ferme de la région de Bulle (FR) que nous accueillons Olivier Spinnler. S'il reçoit ses patients dans son cabinet lausannois, c'est chez lui que l'on découvre sa passion pour la hi-fi, au service de son amour de la musique classique.

## LE GOÛT DE L'INTÉRIORITÉ

Olivier Spinnler a toujours su qu'il ferait des études. Son père est professeur à l'École polytechnique fédérale de Lausanne et le jeune homme se montre plutôt doué dans les branches scientifiques. Pourtant, au moment de faire un choix de formation, c'est la médecine qui l'emporte: «J'étais plus intéressé par l'humain que par la science pure.» L'idée de faire de la psychiatrie n'arrive pourtant que bien plus tard. En effet, il imagine d'abord s'orienter vers la recherche, et notamment l'informatique médicale et l'intelligence

artificielle. «Mais je me suis vite aperçu que l'Homo sapiens, ce n'est pas juste de la physique et de la chimie... Il y a toute une dimension intérieure, qui n'est pas beaucoup prise en compte par la médecine. Bizarrement, ce sont les cours de pharmacologie qui m'ont permis de prendre conscience de ça, quand il a été question de l'effet placebo, et donc de l'action de l'esprit sur la matière.» Il s'intéresse alors à l'hypnose et à la sophrologie, d'abord en lisant des ouvrages qu'il trouve à la Bibliothèque cantonale, puis en suivant des cours du soir parallèlement à ses études, premiers pas d'une formation personnelle qui dure jusqu'à son installation comme psychiatre à Lausanne en 1991.

## UNE VIE DE MUSIQUE

Si la psychiatrie ne s'est imposée qu'au bout d'un long parcours de réflexion et d'apprentissage, la musique, elle, a toujours accompagné sa vie. «J'ai toujours eu cette passion... A 6 ou 7 ans, j'ai commencé la flûte traversière, mes parents m'emmenaient aux concerts... J'y suis ensuite allé seul et, dès 1976, j'étais placeur au Festival de musique classique de Montreux-Vevey.» La musique occupe une telle place qu'au sortir des études, Olivier Spinnler hésite même à accepter la proposition d'un ami de devenir distributeur en Italie de haut-parleurs d'une grande marque de hi-fi française! A l'époque, il lisait déjà des magazines spécialisés, aimait découvrir les stands d'entreprises audio présentes au Comptoir Suisse... Un goût qu'il explique par son intérêt pour la technique, par sa volonté de comprendre les choses. «Et puis, c'est beaucoup plus facile de comprendre le

fonctionnement d'un magnétophone que celui de l'esprit d'un être humain!» plaisante-t-il. Au fil du temps, il est ainsi devenu un audiophile chevronné, se constituant un studio d'écoute chez lui où se perdre dans la contemplation sonore de ses morceaux préférés.

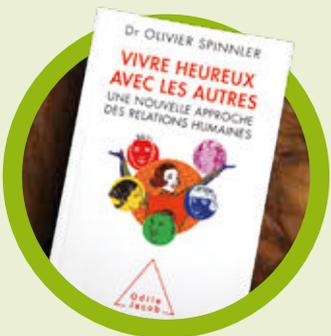
## L'ART DE L'ÉCOUTE

Depuis le clavier de son ordinateur, il a ainsi accès à une bibliothèque numérique réunissant actuellement 32 000 pistes, soit plus de 5000 œuvres des répertoires classique, jazz, musique de film et variété. Les instruments, les voix et même les formations orchestrales sont reproduits en «vraie grandeur», auditivement parlant. Car l'écoute semble au centre de tout. «C'est un peu comme si mon intérêt pour la musique m'avait préparé à l'écoute que je pratique dans la thérapie.» Cet art de l'écoute est un apprentissage au fil du temps: «Ado, je suivais une émission diffusée sur France Musique, où des critiques écoutaient et comparaient des versions différentes d'une œuvre. Cela m'a appris à écouter, à connaître des compositeurs, des œuvres, et surtout à apprécier les subtilités et les nuances de l'interprétation des chefs-d'œuvre de la musique.» Car un grand amateur de musique cherche avant tout à retrouver chez lui les émotions du concert, qui passent par le timbre des instruments, leur position dans l'espace et les nuances qui caractérisent une interprétation. Il s'agit alors de comparer les matériels (haut-parleurs, amplificateurs, mais aussi câbles!) qui vont offrir le son le plus proche de celui produit par l'instrument et jusqu'à l'atmosphère de la salle ou du studio d'enregistrement.

«C'est une recherche d'absolu, mise au service de la musique et, plus généralement, de l'émotion!» Ou quand la technique permet de toucher au divin... ■

ADELINE VANOVERBEKE

## Clin d'œil



Un autre centre d'intérêt, l'écriture. *Vivre heureux avec les autres* a été publié aux Editions Odile Jacob et un nouvel ouvrage est en cours de rédaction, qui portera sur les relations de couple.

\* actuellement membre du comité de la SVM



# Journée libérale romande

«**Système de santé: comment passer de la dépendance à la prévoyance?**»

Samedi 25 novembre 2016  
Hôtel Alpha-Palmiers à Lausanne  
Rue du Petit-Chêne 34  
Accueil dès 9h30, début à 10h

## INTERVENANTS:

Gilles Rufenacht,  
président de Genève-Cliniques et directeur  
général de la Clinique des Grangettes  
«**La concurrence fait-elle peur aux autorités  
cantonales?**»

Yves Cuendet,  
membre du conseil d'administration d'Helsana  
«**Le dilemme de l'assurance maladie**»

Les conférences sont suivies d'un débat.  
Détails de la journée sur [www.libinst.ch](http://www.libinst.ch)

Dans le cadre du **Salon Planète Santé**  
la SVM et le GPPV présentent

## VIOLENCES AU QUOTIDIEN!

**DU 24 AU 27 NOVEMBRE 2017**  
au Swisstech Convention Center

Des professionnels, psychiatres et psychologues vous accueilleront pour discuter de ce problème de société. Profitez de cette opportunité pour dialoguer et vous renseigner. Un quiz ainsi que de la documentation seront à votre disposition.

**CONFÉRENCE-DÉBAT**  
le jeudi 24.11 de 16h à 18h (scène Garden)  
«**Quand la violence s'invite dans notre quotidien**»  
[www.planetesante.ch/salon](http://www.planetesante.ch/salon) - [www.svmed.ch](http://www.svmed.ch)

svm Société Vaudoise de Médecine

planète santé

Word cloud terms: outrage, brutalité, fureur, harcèlement, mensonge, manipulation, violence, autoritarisme, destruction, agressivité, mépris, chantage, moquerie, irrespect, insultes, spirale, violence, manipulation, mépris, destruction, agressivité, mépris, chantage, moquerie, irrespect.



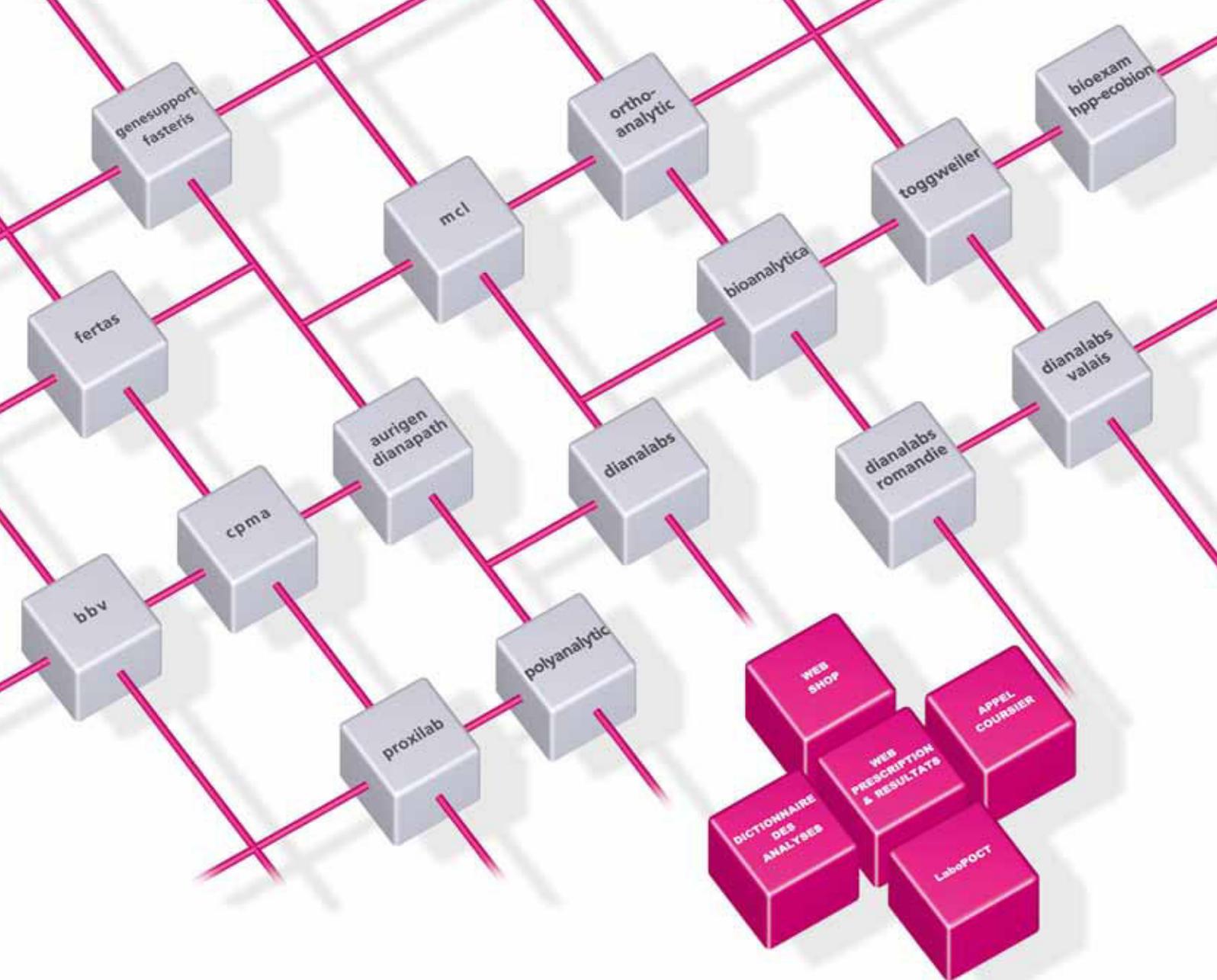
## Avec l'Adora, la lessive devient un plaisir.

V-ZUG vous facilite le soin du linge en proposant des solutions simples et individuelles. Très silencieuse, l'Adora SLQ WP est le premier lave-linge équipé de la technologie écologique de la pompe à chaleur. De plus, elle bénéficie du défroissage à la vapeur rendant le repassage presque inutile. Prendre soin du linge est un vrai plaisir: [vzug.com](http://vzug.com)

V-ZUG SA, ZUGORAMA Crissier, Chemin des Lentillières 24, 1023 Crissier



La perfection suisse à la maison



## Connectons nos compétences

Quelles que soient vos exigences,  
le réseau de laboratoires d'analyses médicales Medisupport  
couvre tous vos besoins  
avec son offre complète de proximité

Quelles que soient vos attentes,  
nos solutions online intégrées s'adaptent  
à votre système informatique

Simplicité et gain de temps: connectons nos compétences



LE RÉSEAU SUISSE DE LABORATOIRES RÉGIONAUX



aurigen • bbv • bioanalytica • bioexam • cpma • dianalabs • dianalabs romandie  
dianalabs valais • dianapath • fasteris • fertas • genesupport • hpp-ecobion  
mcl • ortho-analytic • polyanalytic • proxilab • toggweiler

[medisupport.ch](http://medisupport.ch)